



Détail du plan d'actions alliant croissance et rentabilité et lancement de la dernière tranche d'augmentation de capital

Souscription du 28 novembre au 12 décembre 2014 inclus

Cybergun, acteur mondial du tir de loisirs, présente aujourd'hui les détails du plan d'actions mis en œuvre à la suite de l'audit mené par Bernard LIATTI, nouveau Directeur Général du Groupe, et engage la dernière étape de son programme de rééquilibrage du bilan via le lancement d'une augmentation de capital d'un montant maximum de 15,3 MEUR avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS).

CHANTIERS DEFENSIFS : AMELIORATION ATTENDUE DE L'EBITDA

Pour mémoire, les conclusions de cet audit ont donné lieu à la construction d'une feuille de route qui s'articule autour de 5 chantiers dits « défensifs » et de 4 chantiers dits « offensifs ».

Les 5 chantiers défensifs (réduction des coûts, optimisation du taux de marge brute, amélioration du BFR, simplification et sécurisation des process et mobilisation des équipes) ont pour objectif un retour à l'équilibre opérationnel, hors coûts de réorganisation et de déstockage. Les conclusions de l'audit ont permis d'identifier des améliorations de résultats qui doivent être mises en œuvre au cours des 2 prochaines années :

- La remontée progressive de la marge brute entre 2013/2014 et 2015/2016 ;
- La réduction des honoraires de conseil ;
- La simplification des structures ;
- L'optimisation du taux de retours.

Le programme de gestion plus efficiente du BFR doit également permettre à Cybergun d'améliorer la situation financière par une action sur les stocks et les créances client.

CHANTIERS OFFENSIFS : DES INVESTISSEMENTS AUTO-FINANCES POUR RENOUER AVEC LA CROISSANCE

Ces mesures s'accompagnent d'un volet « offensif » destiné à retrouver une dynamique de progression raisonnée du chiffre d'affaires pérenne et rentable. Ce volet prévoit un retour à la croissance à compter de l'exercice 2015/2016 par une augmentation des moyens marketing et commerciaux. Ces investissements seraient totalement autofinancés par la hausse attendue de la marge brute (croissance du chiffre d'affaires + amélioration du taux de marge induite par les mesures exposées plus haut).

L'ensemble de ces mesures devraient produire leurs effets à compter de l'exercice 2015/2016 qui s'ouvrira le 31 mars prochain. D'ici là, l'exercice 2014/2015 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Les résultats du semestre clos au 30 septembre 2014 seront publiés au plus tard le 31 janvier prochain.

Bernard Liatti, Directeur Général de Cybergun, déclare : « *L'audit que j'ai conduit en quelques semaines m'a permis d'identifier des sources très nettes d'amélioration des performances financières de l'entreprise. Tous les atouts sont là, il nous faut désormais nous mettre en mouvement pour retrouver une dynamique favorable. C'est ce que nous allons faire en nous appuyant sur les forces vives de Cybergun et avec le soutien des actionnaires et des membres du Conseil.* »

AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DPS

Conformément aux annonces faites en juillet, Cybergun lance la deuxième tranche d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription. Cette opération a été autorisée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 10 septembre 2014. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a apposé le visa n°14-625 sur la note d'opération. Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Montant maximum : 15 317 973,93 EUR ;**
- **Parité d'émission : 5 actions nouvelles pour 2 actions existantes ;**
- **Prix de souscription : 0,33 EUR par action nouvelle ;**
- **Période de souscription : du vendredi 28 novembre au vendredi 12 décembre 2014 (inclus) ;**

L'émission est garantie à 75% par RESTARTED INVESTMENT¹ qui aura la faculté de souscrire par compensation de créances à hauteur d'environ 11,488 MEUR. En contrepartie de cet engagement, RESTARTED INVESTMENT a sollicité et obtenu auprès de l'AMF le 30 septembre 2014, une dérogation à l'obligation de déposer une OPA obligatoire, conformément aux articles 234-8, 234-9, 2° et 234-10 du règlement général de l'AMF.

Le produit de l'offre en numéraire ne servira pas au remboursement de la dette résiduelle de RESTARTED INVESTMENT qui fera l'objet d'un amortissement sur une période de 5 ans à l'issue d'un délai de carence de 12 mois à compter de la réalisation de l'opération.

En cas de réalisation de cette augmentation de capital à 100% et sur la base de sa situation financière au 31 août 2014², Cybergun disposerait de 20,760 MEUR de fonds propres pour un endettement financier net ramené à environ 19,718 MEUR. Le ratio d'endettement financier net repasserait ainsi sous 95 %.

Pour Claude SOLARZ, Président du Conseil d'administration, « *Cette opération marque la fin d'un long processus de restructuration financière de la société depuis maintenant plus de 2 ans. Je suis très heureux que nous puissions, le même jour, dévoiler les détails du plan préparé par Bernard LIATTI qui doit nous permettre de sortir par le haut de cette période difficile qui a mobilisé l'ensemble des équipes de l'entreprise. J'espère que les actionnaires et les supporters de CYBERGUN, partageront notre enthousiasme et participeront à cette opération afin de nous aider à écrire un nouveau chapitre de son histoire.* »

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur :

www.cybergun.com

¹ Contrôlé par M. Amaury de Botmiliau et M. Claude Solarz

² 5,442 MEUR de fonds propres et 35,036 MEUR d'endettement financier net

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos le 31 mars 2013, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 51 MEUR. Les titres Cybergun sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Action Cybergun : FR0004031839 – ALCYB

Obligation Cybergun : FR0010945725 – CYBO

Contacts :

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au +33 1 77 35 04 36

Relations Presse : Nicolas Bouchez au +33 1 77 35 04 37

ATOUC CAPITAL

Listing Sponsor : Rodolphe Ossola au +33 1 56 69 61 86

Découvrez l'univers des produits Cybergun :

www.facebook.com/cybergun

www.youtube.com/user/MrCybergun

Disclaimer

Ce communiqué peut contenir des données financières estimées, des informations sur des projets et opérations futurs, de futures performances économiques. Ces éléments de projection sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont soumis aux risques et incertitudes des marchés et peuvent varier substantiellement par rapport aux résultats effectifs qui seront publiés après audit par les Commissaires aux comptes du Groupe.

PRINCIPALES MODALITES DE L'OPERATION

Montant total du produit de l'augmentation de capital	15 317 973,99 EUR
Nombre d'actions nouvelles à émettre	46 418 103 actions nouvelles
Prix de souscription des actions nouvelles	0,33 EUR (prime d'émission incluse)
Droit préférentiel de souscription (« DPS »)	<p>La souscription des actions nouvelles sera réservée, par préférence :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 27 novembre 2014,• Aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription. <p>Les titulaires de droits préférentiels de souscription pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none">• A titre irréductible, à raison de 5 actions nouvelles pour 2 actions existantes possédées (2 droits préférentiels de souscription permettront de souscrire à 5 actions nouvelles au prix de 0,33 EUR par action) ; et• A titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du fait de l'exercice de leurs droits à titre irréductible.
Intention de souscription	La société RESTARTED INVESTMENT, détenant 4 020 479 actions représentant 20,68% du capital et 20,75% des droits de vote de Cybergun, s'est engagée à souscrire à la présente augmentation de capital pour un montant de 11 488 480,49 EUR par compensation partielle de créance.
Éligibilité PEA et PEA-PME	Les actions CYBERGUN sont éligibles au PEA et au PEA-PME.

CALENDRIER INDICATIF

26 novembre 2014	Visa de l'AMF sur le Prospectus
28 novembre 2014	Ouverture de la période de souscription. Détachement et début des négociations des DPS.
12 décembre 2014	Clôture de la période de souscription. Fin de la cotation des DPS.
17 décembre 2014	Date de centralisation des DPS.
19 décembre 2014	Diffusion d'un communiqué de presse de la Société annonçant le résultat des souscriptions. Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le montant définitif de l'augmentation de capital et le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible.
23 décembre 2014	Émission des actions nouvelles. Règlement-livraison. Cotation des actions nouvelles.

Le Prospectus, ayant reçu de l'AMF le visa n° 14-625 en date du 26 novembre 2014, est composé (i) du document de référence de Cybergun enregistré le 24 novembre 2014 auprès de l'AMF sous le numéro R.14-070, (ii) d'une note d'opération et (iii) d'un résumé du Prospectus (inclus dans la note d'opération et présenté en annexe). Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Cybergun, sur le site internet www.cybergun.com ainsi que sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risque figurant au chapitre 4 du Document de référence et à la section 2 de la note d'opération.